

Grand Namibia

Experts-comptables et commissaires aux comptes

Le Comité exécutif
Forum parlementaire de la SADC
Windhoek
Namibie

Le 11 avril 2025

RAPPORT SOUMIS À LA DIRECTION SUR LES COMPTES DU FORUM PARLEMENTAIRE DE LA SADC POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024.

Madame, Monsieur,

Nous avons terminé notre audit des états financiers du FORUM PARLEMENTAIRE DE LA SADC (ci-après dénommé « FP SADC ») pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et nous avons le plaisir de soumettre ce rapport à la direction du FP SADC. Cette lettre est accompagnée d'un rapport présentant les conclusions de l'audit, les lacunes en matière de contrôle et le non-respect des lois et des règlements que nous avons constatés lors de notre examen. Le rapport a été discuté avec la direction dont les observations ont été notées.

PORTÉE

Nos procédures de vérification utilisées pour l'audit visent avant tout à nous permettre de parvenir à un degré d'assurance suffisant pour exprimer une opinion sur la situation financière et les résultats d'exploitation tels qu'ils figurent dans les états financiers réglementaires pour l'exercice clos le 31 mars 2024. En conséquence, nous avons adopté une approche axée sur les risques qui nous a permis d'orienter l'essentiel de nos efforts en matière d'audit vers l'examen des domaines à risques généraux et spécifiques identifiés au sein de l'institution.

RESPONSABILITÉ ET BASE D'ÉTABLISSEMENT

Lors de la planification et de la réalisation de notre audit des états financiers du FP SADC pour l'exercice clos le 31 mars 2024, on considère que la conception, la mise en place et l'entretien de systèmes adéquats de contrôle interne destinés à prévenir et à détecter des fraudes et à contribuer à une gouvernance d'entreprise solide relèvent de la responsabilité de la direction. Nos procédures sont conçues avant tout pour fournir une assurance raisonnable eu égard à la détection d'erreurs et d'irrégularités qui sont significatives par rapport aux états financiers et pour réaliser un audit efficace et efficient.

La direction a fourni des réponses relatives aux mesures qu'elle propose de prendre ou qu'elle a prises en réaction à nos observations. Ces réponses sont intégrées dans le rapport pour faciliter les évaluations de la direction ; cependant, nous n'avons effectué aucune procédure pour vérifier si de telles mesures correctives ont bien été prises. En conséquence, nous n'assumons aucune responsabilité quant à leur mise en œuvre et leur efficacité.

Cette lettre a été rédigée à l'intention de la direction du FP SADC et nous assumons donc une responsabilité uniquement envers vous pour son contenu. Nous n'acceptons aucune obligation, aucune responsabilité ni aucune dette envers quelque autre partie puisque cette lettre n'a pas été rédigée, ni n'est destinée, à quelque autre fin. Elle ne doit être communiquée à aucune autre partie sans notre consentement écrit préalable.

9 Axali Doeseb Street
PO Box 24304
Windhoek
Namibie
Tél. : +264 61 255 263/4
Fax : +264 61 227 078
info@grandnamibia.com
www.grandnamibia.com

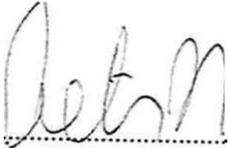
Associés résidents : Ronald N. Beukes (directeur) | Richard Theron | Petrus T Nghipandulwa

CONCLUSION

Le contenu de cette lettre a été discuté avec la direction. Nous souhaitons saisir cette occasion pour exprimer notre gratitude pour la courtoisie et l'aide dont nous avons bénéficié de la part de la direction aussi bien que du personnel pendant le déroulement de l'audit.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Grand Namibia
Experts-comptables et commissaires aux comptes
9 Axali Doeseb Street Windhoek-West
P.O. Box 24304 Windhoek
Namibie



Petrus Nghipandulwa

Associé

Grand Namibia

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Nous n'avons identifié aucune conclusion significative que nous devons, en tant que commissaires aux comptes, signaler à la direction pour l'exercice considéré.

Résumé des conclusions

Aucune n'a été notée.